

COORDINATION LUNÉVILLOISE D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION LINGUISTIQUE CLEOL

Katia DELECROIX

Directrice

Ivan ZIMMERMANN

Chef de service

MISSION

Depuis novembre 2020 CLEOL s'est attaché à travailler spécifiquement sur les outils et l'interconnaissance des différents partenaires présents sur le territoire visé par l'action et œuvrant dans les champs de l'apprentissage linguistique. Ces partenaires sont à la fois des partenaires institutionnels et associatifs et participent à la réussite de ce projet. Les permanences ont débuté fin janvier 2021, à raison de 2 par semaines.

Accueillir, évaluer, conseiller et orienter toutes personnes majeures souhaitant bénéficier d'un accompagnement linguistique résidant sur l'axe de Saint Nicolas de Port à Baccarat.

Public visé :

- Personnes allophones bénéficiaires d'un statut de réfugié (Convention de Genève de 1951)
- Personnes allophones bénéficiaires d'une protection subsidiaire relevant des articles L313-13 du CESEDA,
- Personnes analphabètes ou illettrées en demande d'asile ou non.

L'accueil de ces publics est réalisé dans les locaux de la MJC, locaux situés 1 rue Maurice COSSON à Lunéville et dans la salle Valériane du département.

FINANCEMENT

État : DDCS 54 (BOP 104) / CD 54.

ÉQUIPE

Personnel administratif

Direction

(mutualisée avec les autres dispositifs)

Secrétaire

(mutualisée avec les autres dispositifs)

Chef de service 0,10 ETP

Personnel social

1 professionnelle formée au FLE 0,50 ETP

4 à 6 bénévoles

▲ PUBLIC ACCUEILLI

80 personnes orientées : 66 personnes rencontrées, 14 désistements ou RDV non honorés.

66 personnes évaluées.

2 groupes d'apprenants avec 2 créneaux horaires par semaine chacun.

Nombre d'ateliers 2022 : **134**

19 orientations en janvier, **16 personnes rencontrées** (3 annulations : 1 maladie et 2 entrées en formation)

Les 2 groupes sont complets pour les ASL CLEOL : création d'une liste d'attente en attendant des sorties

6 bénévoles mobilisées chaque semaine, une bénévole intervenante ponctuellement (en remplacement sur les ASL ou pour des sorties)



Association Accueil & Réinsertion Sociale



RAPPORT D'ACTIVITE 2021/2022

1 Le projet : 3

1.1	Les objectifs du projet	3
1.2	Le public cible de l'action	4
1.3	Les moyens humains dédiés à l'action	4
1.4	L'Accueil du public et son orientation	5
1.5	Le pilotage de l'action	6

2 Les actions menées par CLEOL en 2022 7

2.1	Les outils d'évaluation	7
2.2	Elaboration de tableaux de bords	7
2.3	Travail de mise en réseau et d'interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire...7	
2.4	L'action en chiffres	9

Introduction

Suite à la demande des services de la DDCS 54 et de la MDS de Lunéville, le pôle asile a travaillé sur la construction d'un projet permettant de répondre aux besoins des publics allophones, illettrés identifiés sur l'axe Baccarat/ Lunéville. Ce projet s'est inscrit dans une commande spécifique et a fait suite à plusieurs prises de contact et comités de pilotage qui se sont tenus avec le SAO de Lunéville et les services du pôle asile par la suite.

L'action de CLEOL (coordination Lunévilloise d'Evaluation et d'orientation Linguistique) s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par la loi du 10 septembre 2018, loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ».

Selon le ministère de l'intérieur, en 2019 au niveau national, 132 614 demandes (y compris mineurs accompagnants et réexamens) ont été introduites à l'OFPRA, soit 7,3 % de plus qu'en 2018. En 2019, les premiers pays de provenance des primo-demandeurs d'asile à l'OFPRA sont l'Afghanistan, la Guinée, la Géorgie, l'Albanie, et le Bangladesh. L'OFPRA a pris plus de 95 500 décisions. Le nombre de personnes s'étant vu octroyer en France une protection s'élève à 36 512 en 2019 après 33 330 en 2018 (+ 9,5 %). C'est dans ce contexte d'augmentation du nombre de réfugiés, que le 05 juin 2018, le gouvernement français a dévoilé sa feuille de route 2019 en matière d'intégration des personnes issues de la demande d'asile. Au premier rang de cette feuille de route très attendue en matière d'accueil se trouve l'apprentissage de la langue française. A noter que dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (CIR), parcours personnalisé d'intégration, figurent le doublement à 400 heures du nombre d'heures de cours de français et le triplement à 600 heures pour les publics ne sachant ni lire ni écrire.

Engagé sur ce projet linguistique depuis fin 2020, le pôle asile s'est attaché en priorité à travailler activement sur les différents outils de communication et d'évaluation de la plateforme. Suite à un comité de pilotage institutionnel réuni début 2021, le nom de Coordination Lunévilloise Evaluation Orientation Linguistique a été validé par celui-ci (CLEOL).

Les premières permanences et accueils de publics ont été mis en œuvre à compter du 20 janvier 2021.

Malheureusement la situation sanitaire faisant, les ateliers sociolinguistiques ont quant à eux été différés dans la mesure où les accueils de groupes adultes ne pouvaient se mettre en place sur la MJC de Lunéville.

L'année a donc été scindée en deux périodes en lien avec l'évolution de la situation sanitaire du pays.

Ainsi de novembre 2020 à tout le travail de CLEOL s'est attaché à travailler spécifiquement sur les outils et l'interconnaissance des différents partenaires présents sur le territoire visé par l'action et œuvrant dans les champs de l'apprentissage linguistique. Ces partenaires sont à la fois des partenaires institutionnels et associatifs et participent à la réussite de ce projet. Les permanences ont débuté fin janvier 2021, à raison de 2 par semaines.

A partir de septembre 2021, les ateliers sociolinguistiques ont démarré sur un rythme de trois créneaux par semaine selon le niveau des apprenants : intermédiaires le mardi matin, avancés le mardi après-midi et débutants le vendredi matin.

Depuis 2022, un quatrième créneau est proposé 2022, afin de répondre à la demande, notamment du public débutant. En deux ans, 180 personnes ont été orientées sur le service et 119 ont bénéficié d'une évaluation.

La pertinence de ce dispositif est désormais établie par l'ensemble des partenaires. Le nombre d'orientation vers le dispositif a augmenté de 25 % entre 2021 et 2022. Cette tendance perdure en 2023. Afin de répondre aux nombreuses sollicitations des partenaires nous envisageons d'augmenter le temps de travail du professionnel dédié de 20% à partir de septembre 2023.

Pour 2023, en complément de la promotion à l'autonomie dans la vie quotidienne, nous axerons notre accompagnement autour de l'aspect socioprofessionnel.

1 Le projet :

1.1 Les objectifs du projet

Les objectifs de cette plateforme sociolinguistique s'inscrivent dans une démarche territorialisée en complément des dispositifs existants (Contrat d'intégration républicain, FLE professionnel, cours de français, ...). CLEOL n'a pas vocation à se substituer aux actions existantes.

Les objectifs principaux visés par l'action de CLEOL sont :

- Favoriser l'intégration sociale des publics ne maîtrisant pas la langue française : publics allophones, analphabètes ou illettrés
- Coordonner une offre d'accompagnement linguistique territorialisée
- Développer une offre de formation FLE (ateliers sociolinguistiques) non qualifiante territorialisée répondant aux besoins des publics
- Accueillir, centraliser, évaluer et orienter les demandes inhérentes à l'apprentissage de la langue française sur le territoire de Lunéville et environs.
- Proposer des ateliers sociolinguistiques dans l'objectif de favoriser l'autonomie des publics allophones, analphabète ou illettrés dans leurs actes de la vie quotidienne (santé, accès aux droits et aux soins, démarches administratives, ...)

1.2 Le public cible de l'action

De manière globale, ce projet vise à accueillir, évaluer, conseiller et orienter toutes les personnes majeures souhaitant bénéficier d'un accompagnement linguistique résidant sur l'axe de Saint Nicolas de Port à Baccarat. De par sa vocation, ce projet vise principalement les publics suivants :

- ◆ Personnes allophones bénéficiaires d'un statut de réfugié (Convention de Genève de 1951)
- ◆ Personnes allophones bénéficiaires d'une protection subsidiaire relevant des articles L313-13 du CESEDA
- ◆ Personnes analphabètes ou illettrées en demande d'asile ou non

L'accueil de ces publics est réalisé dans les locaux de la MJC, locaux situés 1 rue Maurice COSSON à Lunéville et dans la salle Valériane du département.

Les personnes peuvent se présenter spontanément ou sont orientées par un partenaire du territoire. Chaque accueil fait l'objet d'une formalisation et d'une évaluation basée sur les critères du CECRL.

1.3 Les moyens humains dédiés à l'action

1.3.1 Les ressources salariées

Les permanences d'accueil sont assurées par une professionnelle formée au FLE attachée au pôle asile à raison d'un 0,5 ETP. Grâce à son investissement et son expertise en matière d'accompagnement social des publics allophones, les premiers entretiens et contacts pris avec les apprenants et partenaires du territoire ont été positifs. Nous envisageons d'augmenter sa quotité de travail à 70 % à compter de septembre 2023.

En sus des permanences réservées à l'accueil des publics, cette professionnelle a pour mission de tisser un réseau de partenaires et constituer un vivier d'outils pédagogiques nécessaires à l'évaluation des publics et à la création de contenus d'ateliers sociolinguistiques.

1.3.2 Les bénévoles

Début 2022 : 4 bénévoles + 1 bénévole remplaçante

Une bénévole a arrêté pour raisons de santé au mois de mai

Une autre a rejoint CLEOL de mai à septembre puis est entrée en formation

Une autre bénévole a rejoint CLEOL au mois de juillet.

Depuis septembre, 2 bénévoles ont rejoint un groupe en co-animation. Cela leur a permis de découvrir les ASL, le FLE, etc en étant accompagnées. Elles ont déjà pris le groupe en main quand il y a besoin de remplacement.

Fin 2022 : 4 bénévoles (1 par créneau) + 1 remplaçante + 2 en co-animation sur un créneau

1.3.3 Formations bénévoles

- Côté FLE dispense les formations pour salariés et bénévoles :

En juin 2022, j'ai suivi le Module 1 avec 3 bénévoles : MODULE 1 : « S'APPROPRIER LA FONCTION DE FORMATEUR DE FRANÇAIS AUPRES D'ADULTES ALLOPHONES »

En décembre 2022, j'ai suivi le Module 2 avec 2 bénévoles : MODULE 2 : « S'APPROPRIER UN PROGRAMME DE FORMATION ET ENSEIGNER LE FRANÇAIS A DES PUBLICS ADULTES ALLOPHONES »

Certaines bénévoles n'ont pas pu faire la formation du fait du calendrier ou de groupe déjà complet. Certaines sont intéressées pour suivre des modules sur 2023.

1.4 L'Accueil du public et son orientation

Depuis septembre 2022, l'accueil des publics est réalisé par un travailleur social de l'ARS qui assure des permanences au sein de la médiathèque de Lunéville, locaux situés 4 rue du colonel Clarenthal à Lunéville. L'accueil se fait le mardi sur la journée entière et le vendredi matin, sur RDV.

Un quatrième créneau a été ouvert début 2022 afin de répondre à la demande croissante.

Nous envisageons pour 2023 la création d'un groupe de discussion.





Les personnes peuvent se présenter spontanément ou sont, la plupart du temps, orientées par un partenaire du territoire. Chaque accueil fait l'objet d'un entretien formalisé donnant lieu à une évaluation. Les informations recueillies font l'objet d'une collecte dans un tableau de suivi d'activité.

Les résultats de l'évaluation sont corrélés aux besoins des publics et croisés avec les informations communiquées par l'orienteur le cas échéant. Ces résultats permettent d'adapter au mieux la réorientation des publics accueillis vers des structures territoriales adaptées. En sus des résultats du test, le choix d'orientation est également conditionné aux éléments tels que le nombre de places disponibles dans les cours proposés par les partenaires, les disponibilités de l'apprenant en fonction de ses contraintes familiales ou administratives, les capacités liées à la mobilité de l'apprenant

1.5 Le pilotage de l'action

Cette action est intégralement financée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et par le département de Meurthe et Moselle (DDCS 54/ CD 54).

Depuis le lancement de cette action, ces financeurs sont également investis comme de réels partenaires qui œuvrent aux côtés de CLEOL pour assurer son lancement et son bon fonctionnement.

Un comité de pilotage est organisé annuellement afin d'échanger sur l'évolution de l'action et au besoin d'ajuster les objectifs.

En parallèle des comités techniques identifiés comme "groupes ressources".

2 Les actions menées par CLEOL en 2022

2.1 Les outils d'évaluation

Un outil d'évaluation spécifique s'est construit dès 2020 et a pu être traduit en fonction des besoins des publics accueillis par la plateforme.

Cet outil d'évaluation basé sur une trame écrite, regroupe l'ensemble des exercices destinés à mesurer le niveau de maîtrise de la langue, selon les critères du CECRL. Les exercices permettent d'évaluer du niveau A1 au niveau B2. Ceux-ci sont composés de questions écrites, illustrées pour certaines ainsi que d'enregistrements audio.

Les exercices proposés sont principalement basés sur des niveaux A1 et A2, niveaux majoritaires du public visé par l'action.

Une trame de première évaluation orale a également été construite en complément de celle écrite. Celle-ci a pour objectif d'évaluer le niveau de manière informelle, en commençant par des questions de niveau A1 et A2, puis selon les réponses apportées par la personne, de poursuivre avec des questions de plus en plus complexes si le niveau précédent semble acquis. Cette évaluation est plus pertinente notamment pour les personnes analphabètes dans l'incapacité de réaliser le test écrit.

L'outil est conçu pour évaluer majoritairement des apprenants de niveau A1.1 à A2.

Un deuxième outil pour évaluer jusqu'au niveau B1 est en cours de création.

Pour 2023 nous souhaitons mettre en place une évaluation après 6 mois de participation aux ateliers. Cette deuxième évaluation nous permettra d'apprécier l'évolution de l'apprenant et surtout d'ajuster notre accompagnement.

2.2 Elaboration de tableaux de bords

Soucieuse de répondre aux objectifs de résultats fixés par ses financeurs, CLEOL s'est attachée à la création d'outils de reporting/tableaux de suivi d'activité. Ceux-ci constituent une ressource nécessaire à la constitution de bilans intermédiaires et finaux et permettent une meilleure expertise quant aux besoins des publics allophones du territoire.

2.3 Travail de mise en réseau et d'interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire

Le nouveau professionnel en charge de l'action a organisé des rencontres individuelles avec une grande majorité des partenaires orienteurs et vers qui orienter sur l'année 2022. Le but est de faire connaître le dispositif pour que les orientations de FLE passent par CLEOL. Rencontre avec l'association AALIAS à Baccarat et les MDS / MJC de Saint Nicolas de Port et de Dombasle.

2 groupes ressources linguistiques ont eu lieu en 2022. Le but de ces rencontres est de réunir les acteurs du FLE sur le territoire afin d'échanger sur les problématiques FLE et de trouver des solutions ensemble.

Le premier a eu lieu le 25/03/2022. La liste des personnes présentes est la suivante : Laetitia LEROY (Région Grand Est), Maud VITARI (GESSL INES), ELFASSY Michèle (UPE2A), PORTOCARRERO Julie (UPE2A), Stéphanie MARTIN (CD 54), Zhour EL MAARRI (CRIL 54), Isabelle SPAINI (DAFPIC GIP FTLV), Lucie GOMOLKA (sous-préfecture), Valérie PAYEUR (CCAS Lunéville), Charline TROUILLET (CLEOL), Anne-Lorraine PRUGNEAU (CLEOL)

Le deuxième groupe a eu lieu le 2 /12/2022. Ce jour-là, les personnes suivantes ont participé : Ivan ZIMMERMAN (ARS-CLEOL), Jenny HUET (ARS-CLEOL), Nesrin SONAR (ASAL), Martine GAFOUR (ASAL), Myriam BAILLY (CD), Stéphanie MARTIN (CD), Emmanuelle GOLAB (Pôle Emploi), Marie-Noëlle ROBIN (bénévole CLEOL), Dominique MULLER (bénévole CLEOL), Zhour EL MAARI (CRIL), Isabelle BOURGEOIS (bénévole CLEOL), Adrien CLAUDEL (DRE), Danièle GRELOT (AALIAS).

Une prochaine rencontre est fixée au 10/03/2023. La rencontre sera axée sur les ressources utilisées par chaque association.

Suite à une rencontre avec Coté FLE un travail de partenariat très intéressant s'est initié en 2022 et se poursuivra en 2023.

Le 18 octobre, la sous-préfète de Lunéville et la DDETS sont venus assister à un atelier sociolinguistique CLEOL dans le cadre de la journée de l'intégration.

Cette action a pour but de valoriser le dispositif CLEOL : favoriser l'intégration sociale des publics ne maîtrisant pas la langue française et coordonner une offre d'accompagnement linguistique territorialisée. Après avoir assisté à un atelier sociolinguistique A1.1 pendant une vingtaine de minutes, la sous-préfète et la DDETS ont échangé avec le chef de service de CLEOL.



L'Est Républicain était également présent pour mettre en lumière le dispositif ([Article de l'est républicain : ici](#)).

2.4 L'action en chiffres

2.4.1 Quelques données factuelles au 30/11/2022 :

- 80 personnes orientées : 66 personnes rencontrées, 14 désistements ou RDV non honorés.
- 66 personnes évaluées
- 2 groupes d'apprenants avec 2 créneaux horaires par semaine chacun
- Nombre d'ateliers 2022 : 134
- 19 orientations en janvier, 16 personnes rencontrées (3 annulations : 1 maladie et 2 entrées en formation)

- Les 2 groupes sont complets pour les ASL CLEOL : création d'une liste d'attente en attendant des sorties
- ➤ 6 bénévoles mobilisées chaque semaine, une bénévole intervenante ponctuellement (en

remplacement sur les ASL ou pour des sorties)

Une visite de la médiathèque de Lunéville le 21/07/2022. Une salariée a présenté les lieux, comment emprunter les ouvrages et nous avons fait l'inscription avec les apprenants

Une sortie dans les jardins du château de Lunéville le 26/07/22. Une bénévole d'une autre association Lunéilloise a préparé un support pour présenter le vocabulaire du château. Une séance de préparation a eu lieu en amont puis la sortie et enfin une séance de restitution avec un temps convivial

2.4.2 Objectifs 2023

- Faire une évaluation des apprenants 6 mois après la première évaluation d'orientation

Pour 2023 nous souhaitons mettre en place une évaluation après 6 mois de participation aux ateliers. Cette deuxième évaluation nous permettra d'apprécier l'évolution de l'apprenant et surtout d'ajuster notre accompagnement.

- Pour les publics analphabètes, voir pour faire une évaluation demandant peu d'écrit

Pour les publics analphabètes en particulier, il est très compliqué de mesurer la progression sur 6 mois en passant par l'écrit. Il faudrait alors axer l'évaluation sur l'oral et des images.

- Travail socio-pro pour le groupe A2 des ASL CLEOL

Les apprenants suivant les cours de A2 sont parfois salariés ou en recherche d'emploi. Fréquemment, ils demandent de travailler sur des points précis liés à l'emploi. Un travail en ce sens va être réalisé en présentant le vocabulaire du monde du travail, comment articuler une lettre de motivation ou comment rechercher un emploi.

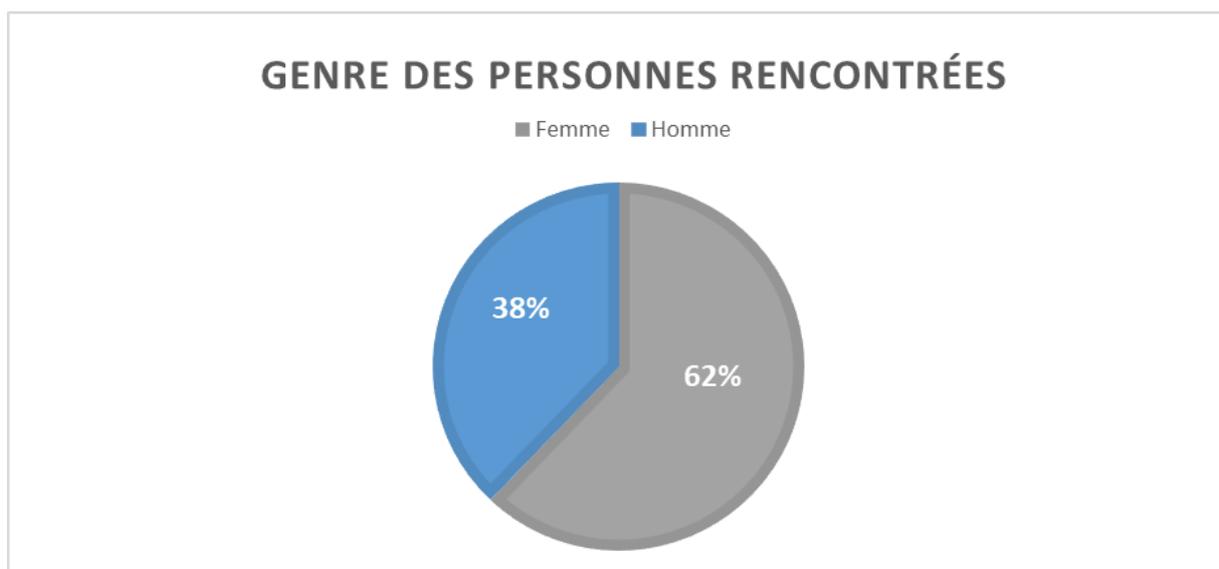
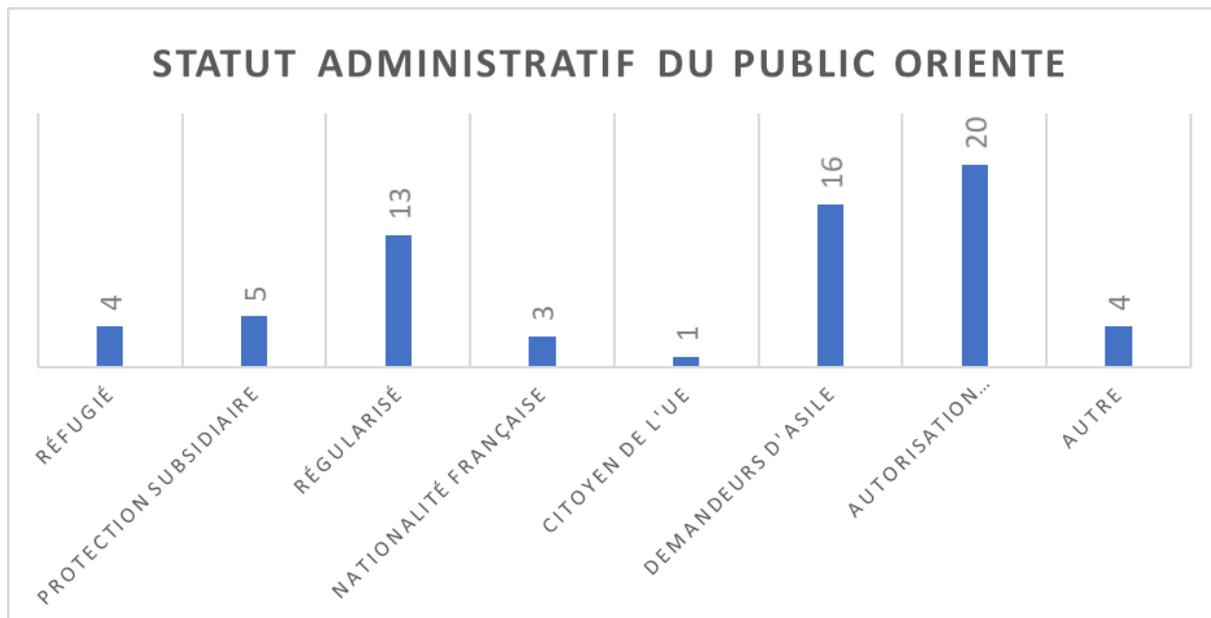
- Création d'un groupe de discussion CLEOL afin d'apporter un 3è créneau hebdomadaire ouvert à tous niveaux

Les ASL permettent d'améliorer le niveau de français des apprenants mais c'est aussi un lieu de socialisation. Ce créneau apporterait une autre approche du français.

Projets pour 2023 :

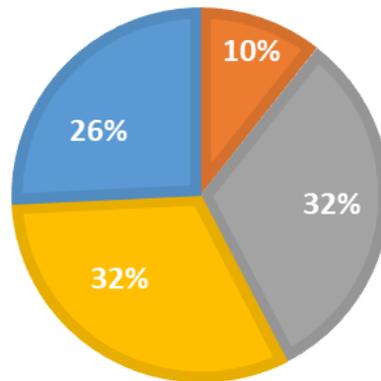
- Lycée Boutet de Monvel, visite du fab lab du lycée le 7 mars
- Théâtre de Lunéville : visite guidée du monument le 12 mai
- Projet de sortie commune avec le dispositif OEPRE du collège Charles Guérin à Nancy (musée des Beaux Arts)

2.4.3 Typologie du public accueilli

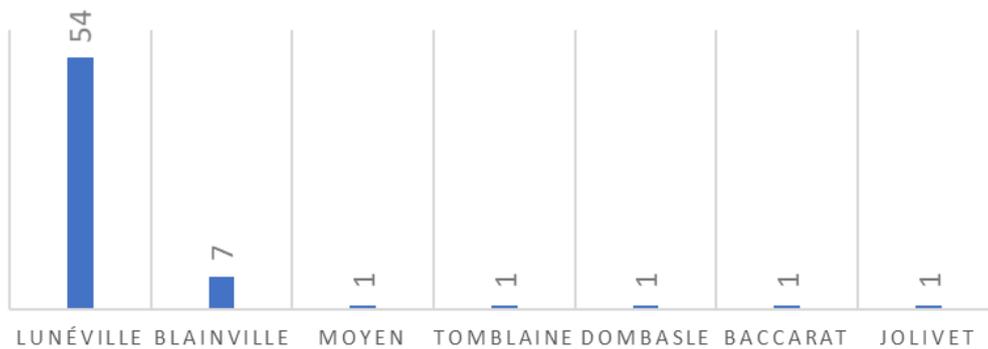


AGE DES PERSONNES ORIENTÉES

■ Tranche age ■ 18-25 ■ 26-35 ■ 36-45 ■ 46 et +



COMMUNE DE RÉSIDENCE DES PERSONNES ORIENTÉES



2.4.4 Les orientations

